

INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL

Programme Nyon-Energie 2009-2013 Etat fin 2011

PROGRAMME NYON-ENERGIE 2009-2013 · ETAT FIN 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de transmettre au Conseil communal, pour information, un état de la mise en œuvre du Programme Nyon-Energie lancé en 2009.

Elle répond en cela à la demande formulée par la commission chargée d'étudier la prise en compte du postulat de M. Udasse relatif à la mise en place d'un plan solaire pour la nouvelle législature.

Le présent rapport présente, de manière très synthétique, l'état des projets les plus importants du programme. Cette information est structurée de la même manière que le programme d'action contenu dans le rapport municipal n° 133 du 14 septembre 2009.

I. Développement territorial

I.1. Les réalisations

- Le Concept énergétique territorial, adopté en 2011, permet d'orienter les choix énergétiques pour les différents secteurs de la ville (information du 26 septembre 2011).
- Le Concept de mobilité urbaine, adopté en 2010, fixe les principes de la politique des transports publics, de la mobilité douce et du stationnement (rapport municipal n°168/2010).

I.2. Les projets et démarches en cours

- D'ici la fin de l'été, les indicateurs énergétiques indiqués dans le Programme Nyon-Energie seront publiés pour la première fois.
- Lors de l'étude de nouveaux plans de quartier communaux, la dimension énergétique est incluse (Stand, Mangettes, Colovray) et des engagements énergétiques sont négociés avec les propriétaires lors de projets privés (Etraz-Sud, Marans-Couchant, Clémenty).
- Un préavis sera déposé au cours du printemps pour poursuivre les démarches en vue d'une réalisation exemplaire du quartier du Stand.

I.3. Ce qui reste à lancer

- Le Plan général d'affectation reste à réviser pour y inclure, entre autres, les objectifs de la politique énergétique.
- Des moyens complémentaires devraient être alloués au renforcement du contrôle des constructions privées du point de vue énergétique.

2. Bâtiments et installations communaux

2.1. Les réalisations

- Faisant suite à l'approbation du préavis n°199/2011, un technicien en énergie a été engagé au 1^{er} février 2012, ce qui permet de lancer le processus d'optimisation énergétique des bâtiments communaux.
- La Municipalité a renouvelé son engagement pour la qualité environnementale des rénovations et constructions communales au travers de l'adoption du Standard Bâtiment 2011 (voir par exemple les préavis n°82/2008 ou n°21/2011). Cet engagement s'étend également aux conditions d'octroi des droits de superficie distincts et permanents (pour un exemple voir le préavis n°180/2010).
- Les opérations de sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles se poursuivent avec succès (Marans-Couchant, Rocher, Tattes d'Oies).

2.2. Les projets et démarches en cours

- Une demande de crédit pour élaborer un concept d'entretien et d'assainissement du patrimoine bâti communal sera déposée au Conseil communal dans le courant du printemps 2012.

3. Approvisionnement et dépollution

3.1. Les réalisations

- L'offre d'électricité Nyon Vitale Vert, favorisant la production de nouvelles énergies renouvelables, est disponible depuis 2009.
- La Ville de Nyon participe, depuis 2010, au financement du couvert à plaquettes régional de Trélex (préavis n° 139/2009).

3.2. Les projets et démarches en cours

- Le potentiel de production solaire sur les bâtiments communaux a été évalué. Il sera valorisé systématiquement au fur et à mesure des rénovations engagées.
- Le Concept énergétique territorial a identifié une série de toitures privées intéressantes pour la production solaire. 2012 sera consacrée au lancement d'un programme de valorisation de ce potentiel en collaboration avec les propriétaires.
- L'étude préalable relative à la construction d'une éolienne à La Rippe a démontré le potentiel. La poursuite du projet est suspendue à la résolution de problèmes d'interférences avec le radar météo de la Dôle (préavis n°129/2009).
- L'étude de faisabilité relative à la géothermie profonde a démontré le potentiel exploitable, ainsi que le potentiel de valorisation à Nyon (préavis n°102/2009). Une proposition pour la suite du projet sera déposée au Conseil communal dans le courant du printemps 2012.
- L'étude de faisabilité a démontré le potentiel de turbinage des eaux épurées et de l'Asse. Des propositions pour la valorisation du potentiel seront proposées au Conseil communal en 2012.
- Le potentiel de valorisation des eaux épurées sur le site de l'Asse a été évalué et fera l'objet de propositions de réalisation en 2012, en particulier dans le cadre du projet de construction du centre d'exploitation Routes et Voirie.
- Le passage à un système de taxation des eaux usées et claires respectant le principe du pollueur-payeur est en attente d'une décision du Conseil communal (préavis n°8/2011).
- Le passage à un système optimisé de gestion des déchets répondant au principe du pollueur-payeur et incluant la collecte des déchets verts a fait l'objet d'un groupe de travail politique dont les conclusions permettront le dépôt d'une nouvelle proposition au Conseil communal au printemps 2012.
- Les actions d'information et de sensibilisation à la gestion de l'eau et des déchets se poursuivent en continu (lettres d'information, ambassadeurs de tri, cendriers de poche, collaboration avec les entreprises, journée mondiale de l'eau, etc.).

3.3. Ce qui reste à lancer

- La modification de la tarification de l'eau potable incitant à la réduction de la consommation reste à venir.
- Une action de sensibilisation des habitants aux économies d'électricité et de chauffage est planifiée pour l'hiver 2012/2013.

4. Mobilité

4.1. Les réalisations

- Le plan mobilité de l'administration communale est en fonction depuis 2008 (préavis n°63/2008) et se poursuivra suite à un bilan réalisé fin 2011.
- Découlant du Concept de mobilité urbaine, le Concept de stationnement a été approuvé et publié fin 2011 (rapport municipal n°29/2011).
- Une forte amélioration de l'offre en supports vélos et le lancement des vélos en libre-service ont été réalisés en 2011.

4.2. Les projets et démarches en cours

- Les aménagements nécessaires au lancement des transports publics régionaux fin 2012 sont en cours (préavis n°192/2010 et n°36/2011).
- Des demandes seront déposées au Conseil communal en 2012 pour les études et la réalisation des mesures nécessaires au lancement des transports urbains fin 2013.
- L'aménagement de tronçons favorables à la mobilité douce (zones 30 et 20) s'effectue en continu. Sont déjà réalisés : St Cergue-Prélaz/Rocher, Place de la Gare Nord, Colombière/Porcelaine/Soulié/Vy-Creuse/Albert-Usteri.
- Les actions d'information et de sensibilisation se poursuivent en continu (lettres d'information, Journée du vélo, Semaine de la mobilité, Journée à vélo au boulot).

4.3. Ce qui reste à lancer

- Le Concept de mobilité douce et les études d'aménagements de divers tronçons doivent démarrer entre 2012 et 2013.

5. Organisation, processus et ressources

5.1. Les réalisations

- Dès 2009, un poste de délégué à l'énergie et au développement durable a été créé. Dans le cadre du Programme Nyon-Energie les missions des différents services ont été précisées et une organisation de mise en œuvre définie. Cette mise en œuvre fait l'objet d'un suivi bisannuel depuis le lancement du programme.
- Depuis 2010, les achats de fournitures courantes font l'objet d'une directive incluant des critères énergétiques et environnementaux, en particulier pour les véhicules (rapport municipal n°177/2010, préavis n° 211/2011, préavis n°30/2012).

6. Coopérations et soutiens

6.1. Les réalisations

- Depuis 2010, la Ville de Nyon soutient financièrement les projets privés d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de production d'énergie renouvelable (préavis n°139/2009). La directive d'application est évaluée et réactualisée chaque année.
- Depuis l'intégration de Nyon dans le Conseil régional, la Ville participe au Groupe de travail énergie et environnement.

6.2. Ce qui reste à lancer

- En 2012, un moyen d'offrir aux habitants la possibilité d'investir dans des panneaux solaires photovoltaïques sera étudié et proposé.

7. Communication (aspects transversaux)

7.1. Les réalisations

- Les actions d'information et de sensibilisation des divers services sont coordonnées chaque début d'année.
- Un large effort de communication est réalisé pour tout nouveau projet ou réalisation.

7.2. Ce qui reste à lancer

- Un renforcement de l'usage du site Internet nyon.ch pour le dialogue avec la population est envisagé en 2012 en particulier concernant les économies d'énergie.

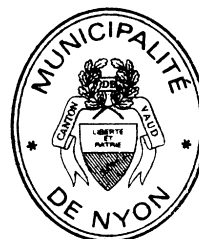
En bref et en conclusion

La plupart des grands projets du Programme Nyon-Energie 2009-2013 sont réalisés ou en cours. D'ici le bilan final du printemps 2013, qui servira de base à la demande d'obtention du label Cité de l'énergie, la priorité sera mise sur les projets en cours qui peuvent déboucher, en 2012, sur des résultats concrets ou des décisions importantes dans la perspective d'une mise en œuvre.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 février 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Le Secrétaire :

D. Rossellat

Ch. Gobat